



HAÏTI



D 2111 • Hi4
1-15 nov 1996

MOTS-CLEFS

Justice
Impunité
Pauvreté
Démocratie
Paix

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

**DÉCLARATION FINALE DU PREMIER CONGRÈS
DE JUSTICE ET PAIX D'HAÏTI :**

**SANS JUSTICE PAS DE PAIX,
SANS PAIX PAS D'AVENIR**

Pour la première fois depuis sa création en 1969, la Commission épiscopale nationale Justice et Paix d'Haïti s'est réunie en Congrès national du 16 au 20 octobre 1996. Deux ans après le départ du dictateur Raoul Cedras et le retour du président Jean-Bertrand Aristide, huit mois après l'installation de l'actuel président René Préval, la Commission Justice et Paix passe en revue les questions essen-

tielles mettant en jeu la justice et la paix, notamment celles de l'impunité et de l'insécurité, la volonté politique incertaine de l'ONU pour le rétablissement de la paix, la fragilité de la jeune démocratie et la persistance d'une grande misère. Gouvernement, Parlement, société civile et communauté internationale sont vigoureusement interpellés.

(...)

Depuis 1969, où la Commission Justice et Paix a vu le jour, elle a dû travailler sous la menace de la dictature. Une dictature systématique qui a contraint la société à la violence et à l'injustice. Aujourd'hui encore la mentalité de chef, la justice à vendre au plus offrant, le recours à la peur et à toutes les formes de corruption rongent toute la société comme un cancer. Mais aujourd'hui, grâce à Dieu, nous sommes sortis de cette dictature, la situation s'améliore au fur et à mesure que nous avançons sur le chemin de la démocratie.

Pourtant les problèmes économiques énormes empêchent le pays de se relever. Au point que nous nous posons la question : cette démocratie en espoir,

est-ce un simple moment d'accalmie entre deux orages ou bien un vrai chemin tout neuf que prend sans retour le peuple Haïtien pour fonder une démocratie et un État de droit ?

(...)

Quelle bonne nouvelle pour Haïti aujourd'hui ? L'Église se doit d'annoncer une parole neuve pour tous dans un pays sans point de repère où tout semble aller de mal en pis.

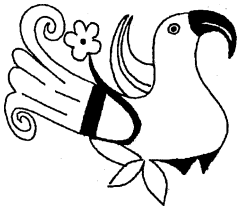
1.- L'héritage de la dictature reste très lourd. Comment s'affranchir de toutes les menaces qui persistent si le peuple haïtien ne voit pas clairement les responsabilités engagées quand la violence se déchaînait ? La justice haïtienne ne peut se résigner à une politique d'impunité. La société a le droit et le devoir de se protéger contre tous les

criminels qui menacent de reprendre le pouvoir, étouffent toute volonté de changement et empêchent le peuple haïtien de se tourner librement vers son avenir. Sans justice pas de paix, sans paix pas d'avenir.

2.- Dans cette lutte contre l'impunité, l'insécurité et la corruption, la responsabilité du gouvernement et de la société civile est clairement engagée. Le gouvernement a-t-il tout mis en oeuvre pour faire la vérité sur tous les massacres et les violations des droits humains pendant la dictature ? A-t-il tout fait pour que les victimes et leurs familles trouvent réparation et justice ? S'est-il engagé résolument à changer le système judiciaire presque entièrement pourri par la corruption ? Dans le même temps nous demandons

que le Parlement vote en urgence une bonne loi sur la réforme judiciaire. Même si tout ne peut se faire en un jour, qu'au moins le peuple haïtien sache qu'il est en route. Mais nous n'avons pas de signes d'espoir. Dès que l'État se mettra en mouvement, nous sommes disposés à appuyer tout ce qui ira dans la bonne direction.

3.- En ce qui concerne l'insécurité et la violence quotidienne, nous por-



tons cette question devant la communauté internationale. Malgré la présence des forces internationales (MANUH) et de la Mission d'observation des droits de l'homme (MICIVIH) depuis maintenant plus de deux ans, malgré les gros moyens économiques et techniques entre leurs mains, nous affirmons que l'objectif de la Résolution 940 votée par l'ONU le 31 juillet 1994, à savoir : "rétablir la paix civile en Haïti" est loin d'être atteint. Si l'ONU n'a pas réussi, comment l'État haïtien sans moyens ni finances pourra-t-il établir durablement cette paix ?

Voilà pourquoi si l'ONU n'a pas organisé une véritable campagne de désarmement dans toute la société, si l'ONU n'a pas réussi à restituer à Haïti les 160 000 pages d'archives de l'armée et du Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH) (organisation paramilitaire durant le coup d'État) prises arbitrairement par les USA

et retenues à Washington¹, cela veut dire que l'ONU n'a pas la volonté politique réelle de rétablir la paix et d'aider la jeune démocratie haïtienne à s'implanter sans être sous la menace d'un retour de la dictature.

4.- Enfin nous affirmons surtout que ce qui tue l'espoir de démocratie aujourd'hui, c'est la misère. Les problèmes économiques tiennent aujourd'hui la place des problèmes posés par la répression. Nous demandons à la communauté internationale : veut-elle vraiment nous aider à sortir de la misère ? Pourquoi imposer à Haïti le modèle de l'ajustement structurel ? Dans tous les pays pauvres, ce modèle n'a-t-il pas échoué ? Quant à nous, nous persistons à affirmer que seul le respect des droits économiques et sociaux votés par l'ONU en 1948 et 1966 peut sortir de la faim et de la misère une société déjà brisée par le système colonial.

Notre congrès s'est tenu tout près de la plantation Dauphin. C'est tout un symbole. Pendant la guerre de 1939 - 1945, les USA ont eu besoin de cordes de sisal. Ils ont pris nos terres et y ont installé une usine. Aujourd'hui qu'ils n'en ont plus besoin, l'usine ne sert plus à rien et les terres, épuisées par la

1. Ce sont les soldats américains qui, intervenant sous mandat de l'ONU, avaient en octobre 1994 fait main basse sur ces 160 000 pages d'archives. Les USA se sont récemment déclarés prêts à les restituer mais en effaçant les noms des citoyens américains. Le gouvernement haïtien réclame le retour de "tout le document" utile pour connaître les réseaux et les caches d'armes de l'extrême-droite "macoute" qui continue à entretenir l'insécurité en Haïti. Justice et Paix en appelle à l'ONU, légalement responsable de l'opération, pour obtenir ces documents vitaux pour éliminer la menace d'un retour de la dictature (NdT).

culture du sisal ne sont plus bonnes à rien.

Nous demandons au gouvernement, au parlement et à la société civile : Quel est le vrai programme économique pour Haïti ? Êtes-vous disposés à faire en sorte que tous les citoyens haïtiens le connaissent ? Quel place est faite dans ce programme à la justice sociale pour redistribuer équitablement la richesse nationale afin que les plus pauvres aient le droit de vivre ? C'est à ce prix qu'ils participeront à la reconstruction d'Haïti.

Devant ces énormes problèmes, malgré le climat de démobilisation qui s'empare du pays, le Congrès renouvelle son engagement pour que la justice et la paix fleurissent en Haïti. Nous rendons grâce à Dieu pour ce moyen qu'il nous donne avec la Commission Justice et Paix pour que l'Église s'engage totalement dans la mission qui la constitue : "annoncer la bonne nouvelle de la libération pour tous". Voilà pourquoi nous décrétons l'année 1997 comme année de mobilisation pour la justice et pour la paix. Peuple haïtien : Courage, réveille toi, redresse-toi ! Le Dieu de la Vie est avec toi pour que tu reprennes espoir ! Réveille toi, frère, réveille toi soeur, si l'Église reste fidèle dans la mission que Jésus Christ lui confie, grâce à l'Esprit Saint, nous pourrons bâtir un pays tout neuf.

Traduction DIAL. En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.

DIAL • 38 rue du Doyné - 69005 LYON • Tél. 04 72 77 00 26 • Fax 04 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.gn.apc.org.

Abonnement annuel : France 410 F • Europe 455 F • Avion Amérique latine - Afrique 515 F • USA-Canada 505 F

Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. 01 43 37 87 14 - Fax 01 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176 rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. 01 44 18 60 50
Fax 01 45 55 28 13.